



INTERNATIONAL FOOD
POLICY RESEARCH INSTITUTE

sustainable solutions for ending hunger and poverty



INSTITUT INTERNATIONAL DE
RECHERCHE SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES

des solutions durables pour éliminer la faim et la pauvreté

AFRIQUE

Les investissements dans la recherche agricole en Afrique subsaharienne : Tendances récentes

Nienke M. Beintema et Gert-Jan Stads

La région subsaharienne de l'Afrique est fortement tributaire de l'agriculture. Le secteur agricole représente en moyenne près de 20 % du total du produit intérieur brut et emploie environ 60 % de l'ensemble de la population active et ces moyennes régionales ne rendent pas compte de la dépendance encore bien plus forte à l'égard de ce secteur de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne. Sur une toile de fond de pression démographique accrue, d'insécurité alimentaire, de niveaux très faibles (et en baisse) de productivité agricole ainsi que de dégradation rapide des ressources naturelles, les petits exploitants prédominent.



L'augmentation de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire ne peut se concevoir sans l'aide de technologies nouvelles et améliorées ainsi que de leur large dissémination, processus qui empruntera la voie des institutions de recherche et développement (R&D) agricole. De très nombreuses études empiriques montrent que les investissements dans la R&D agricole ont des taux de rentabilité élevés, ce qui fait de la recherche agricole un moyen d'un bon rapport coût-efficacité permettant aux gouvernements d'accélérer le développement agricole. En dépit de l'abondance de preuves soulignant la nécessité d'accorder la priorité au développement agricole, la croissance des investissements dans la recherche agricole en Afrique subsaharienne a stagné au cours de ces deux dernières décennies.

DÉVELOPPEMENTS INSTITUTIONNELS AU SEIN DE LA R&D AGRICOLE PUBLIQUE

Lorsqu'ils ont accédé à l'indépendance à la fin des années 50 et au début des années 60, de nombreux pays africains ont hérité des infrastructures de recherche agricole mises en place par les anciennes puissances coloniales. Certains pays ont hérité d'instituts très spécialisés qui ne répondaient pas nécessairement à leurs besoins de production, tandis que d'autres pays (généralement plus petits) étaient incapables de maintenir ces systèmes une fois les ressources financières supprimées et les chercheurs expatriés partis. Au tout début de la période postcoloniale, la recherche était essentiellement axée sur les cultures d'exportation et négligeait les problèmes des petits agriculteurs pratiquant une agriculture de subsistance. C'est ainsi que de nombreux pays se sont retrouvés dotés de ressources matérielles et humaines minimales ou encore d'une capacité organisationnelle de recherche extrêmement limitée.

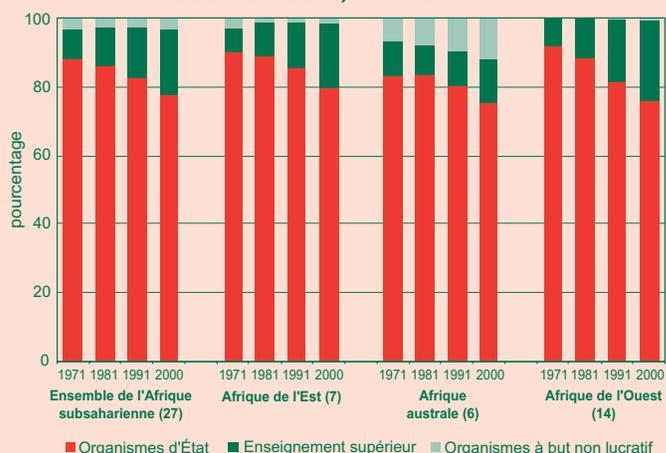
Dans les premières années qui ont suivi l'indépendance, la plupart des pays se sont concentrés sur le renforcement de la capacité, notamment en remplaçant le personnel composé d'expatriés par des chercheurs nationaux et en améliorant l'infrastructure de recherche, démarche souvent entravée par l'agitation politique et l'instabilité institutionnelle. Au début des années 80, les mouvements de réformes se sont orientés vers l'amélioration de la R&D nationale agricole, ce qui impliquait le regroupement des activités de recherche disparates au sein d'un seul organisme, la coordination et l'élaboration de plans de recherches agricoles nationaux ainsi que l'amélioration des pratiques de gestion telles que la planification, la surveillance et l'évaluation. Plus récemment, les réformes réalisées en Afrique subsaharienne se sont concentrées sur les questions de la redéfinition du rôle de l'État dans la recherche agricole, de la décentralisation des processus de prises de décision, de l'amélioration de la participation des exploitants/parties prenantes, de l'identification de nouvelles sources et mécanismes de financement ainsi que sur celle du renforcement des interconnexions.

En dépit d'une augmentation importante de la capacité dans les années 70 et 80, la recherche agricole en Afrique subsaharienne demeure toutefois extrêmement fragmentée. En effet, plus de la moitié des pays de cette région emploie chacun moins de 100 chercheurs en équivalent temps plein (ETP). De plus, le gouvernement dirige toujours la majorité de la recherche agricole puisqu'il dispose en 2000 de plus des trois quarts du personnel de recherche agricole (Figure 1). Et tandis que le nombre d'universités, d'instituts et d'écoles reliés à l'agriculture a connu une augmentation importante au cours de cette période (la part du secteur de l'enseignement supérieur dans l'ensemble de la capacité de la R&D agricole du continent africain est passé de 8 % en 1971 à 19 % en 2000), la

capacité de nombreux établissements d'enseignement supérieur pris individuellement est très faible. À titre d'exemple, plus de 40 % des 86 établissements d'enseignement supérieur agricole employaient en 2000 moins de cinq chercheurs ETP.

Alors que les organisations à but non lucratif ne sont pas par définition directement contrôlées par les gouvernements nationaux, elles sont souvent liées aux associations de producteurs et reçoivent ainsi une grande partie de leur financement par le biais des taxes perçues sur la production ou sur les exportations. On peut citer à titre d'exemple les organismes conduisant des recherches sur le thé (Kenya, Malawi, Tanzanie), sur le café (Kenya, Tanzanie, Ouganda), sur le coton (Zambie) et le sucre (Maurice, Afrique du Sud). D'autres genres d'organisations à but non lucratif (indépendantes des associations de producteurs) ont été établies dans un certain nombre de pays, tels qu'à Madagascar et au Togo, mais celles-ci ne continuent à jouer qu'un rôle restreint dans la recherche agricole de la région. En 2000, elles ne représentaient que 3 % de l'ensemble de la capacité de la recherche agricole en Afrique subsaharienne (mesurée en nombre de chercheurs ETP).

FIGURE 1 Effectif total du personnel de recherche agricole du secteur public par catégorie institutionnelle, 1971–2000



Source : N. M. Beintema et G. J. Stads, *Agricultural R&D in Africa: An Era of Stagnating Growth* (IFPRI, à paraître).

Notes : Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays. Les 7 pays d'Afrique de l'Est sont le Burundi, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, le Soudan, la Tanzanie et l'Ouganda ; les 6 pays d'Afrique australe sont le Botswana, Madagascar, le Malawi, Maurice, l'Afrique du Sud et la Zambie ; les 14 pays d'Afrique de l'Ouest sont le Bénin, le Burkina Faso, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Togo. Comme il n'existait pas de données disponibles avant 1991 pour 6 pays (dans l'ensemble de petits pays), celles-ci ont été estimées sur la base des tendances des autres pays se trouvant dans leur sous-région respective. Les données se rapportant à l'Afrique de l'Ouest, à l'exception du Nigeria, concernent l'année 2001.

RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES AU SEIN DE LA R&D AGRICOLE PUBLIQUE

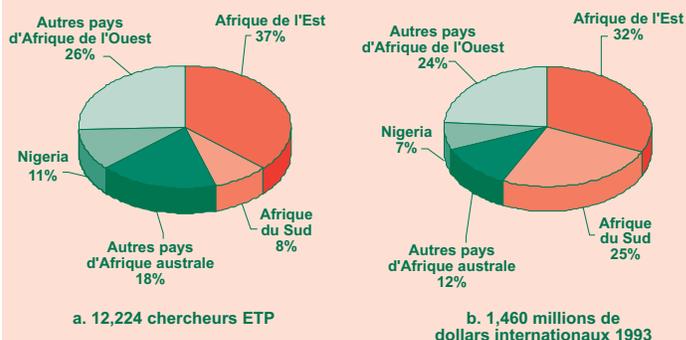
En 2000, l'effectif total de chercheurs ETP travaillant dans des organismes publics de recherche agricole en Afrique subsaharienne dépassait largement les 12 000 (Figure 2a), avec des pourcentages identiques (37 %) pour l'Afrique de l'Est et de l'Ouest et les 26 % restant concernant l'Afrique australe. Environ 40 % de cette capacité totale était localisée dans 5 des 48 pays : le Nigeria et l'Afrique du Sud disposaient des plus grandes capacités (respectivement 1 352 et 1 029 chercheurs ETP), suivis du Kenya, du Soudan et de l'Éthiopie, trois pays d'Afrique de l'Est. Cette même année, les dépenses consacrées à la R&D avoisinaient 1,5 milliard de dollars internationaux de 1993 (Figure 2b). La répartition des dépenses totales entre les trois sous-régions diffère de celle de l'ensemble de l'effectif du personnel de recherche de l'Afrique subsaharienne. Environ 37 % des ressources financières étaient dépensées en Afrique australe (notamment en Afrique du Sud, qui, à elle seule, absorbait le quart des dépenses totales). La part des dépenses de cette sous-région dépassait considérablement son pourcentage d'effectif de chercheurs. Alors que le Nigeria était le pays qui employait le plus grand nombre de chercheurs ETP en Afrique subsaharienne (11 %), sa part des dépenses n'était que de 7 %, chiffre soulignant les ressources bien plus limitées dont disposent les chercheurs nigériens en comparaison, par exemple, avec leurs homologues d'Afrique du Sud.

Nous avons pu avoir à notre disposition les données longitudinales (ou bien nous avons pu les estimer) se rapportant au personnel de recherche de 27 pays de l'Afrique subsaharienne, représentant ensemble en 2000 74 % de l'ensemble de la capacité de la recherche agricole de la région. De 1971 à 2000, l'effectif total du personnel de recherche a triplé (augmentant en moyenne de 4,0 % par an), mais la majorité de cette croissance a trouvé place dans les années 70 et 80 (Figure 3a). Cette augmentation quantitative a été accompagnée d'une augmentation du niveau de formation. En 1971, seuls 45 % des chercheurs ETP avaient une formation de troisième cycle, mais en 1991 cette part était de 65 % et, en 2000, de 75 %, dont un quart titulaire de diplômes de doctorat.

L'accroissement des dépenses consacrées à la recherche agricole publique a eu lieu en majeure partie dans les années 60 lorsque les dépenses réelles (ajustées pour tenir compte de l'inflation) ont augmenté en moyenne chaque année de 6,8 %. Au cours des années 1971-2000, les dépenses réelles consacrées à la R&D agricole publique des 27 pays constituant notre échantillon ont augmenté plus lentement, au taux annuel moyen de 1,4 % (Figure 3b). Bien que l'augmentation des dépenses semble plus également répartie à travers les années que la croissance des effectifs de chercheurs, le taux de croissance annuel a toutefois baissé, passant de 2,0 % dans les années 70 à 0,8 % dans les années 90. En conséquence, les dépenses moyennes par chercheur ont diminué pratiquement de moitié entre 1971 et 2000, ce déclin étant encore plus marqué pour de nombreux pays.

Ces moyennes régionales cachent les différences considérables qui existent entre les pays constituant notre échantillon. Le Burundi et la Côte d'Ivoire, par exemple, ont connu un fort recul de l'effectif total de chercheurs ETP dans les années 90 (du fait de la guerre civile au Burundi et du départ du personnel expatrié de Côte d'Ivoire lors de la nationalisation de son système de R&D agricole). En revanche, le nombre total de chercheurs au Botswana et en

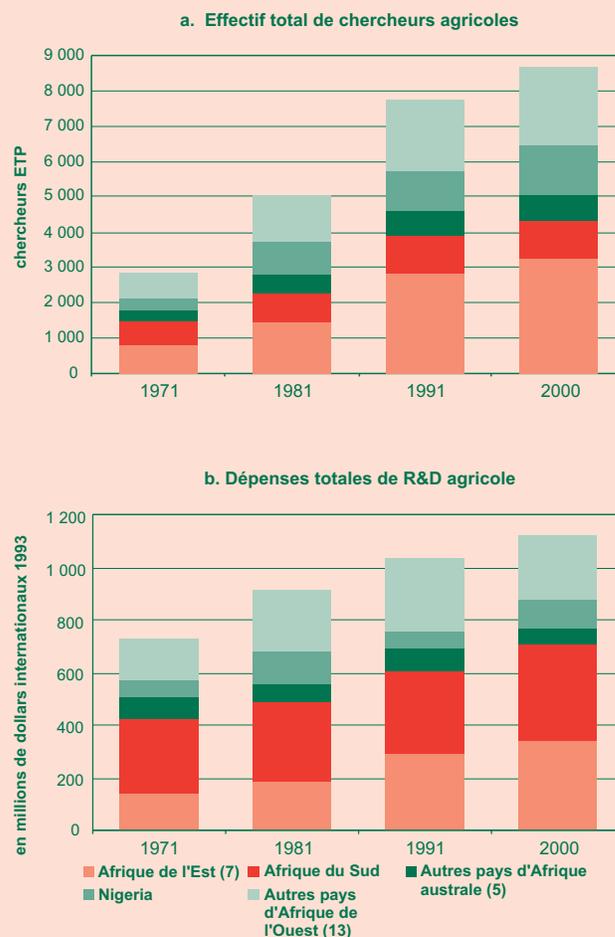
FIGURE 2 Total de l'effectif de chercheurs et des dépenses dans la recherche agricole publique en Afrique subsaharienne, 2000



Source : Voir Figure 1.

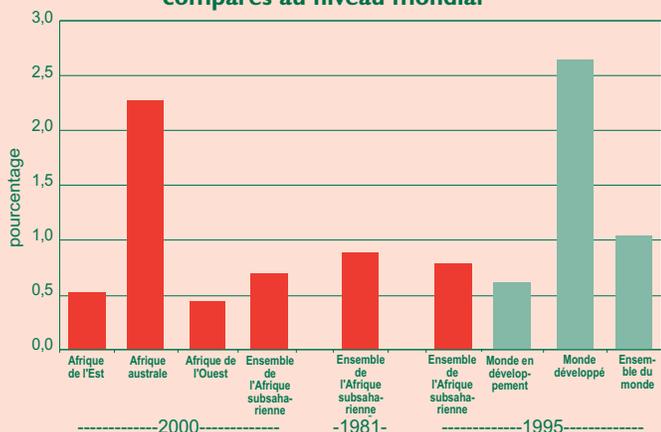
Notes : Le total comprend l'ensemble des 48 pays de l'Afrique subsaharienne. La capacité de recherche de 21 pays a été estimée conformément à leur part du produit agricole total. Les données financières ont été converties en dollars internationaux de l'année 1993 en exprimant les unités monétaires locales courantes en prix constants au moyen de déflateurs locaux du PIB de l'année de base de 1993 et en les convertissant ensuite en dollars américains à l'aide du facteur de conversion de la parité de pouvoir d'achat (PPA) de 1993. Les données se rapportant aux autres pays d'Afrique de l'Ouest (à exclusion du Nigeria) concernent l'année 2001.

FIGURE 3 Tendances constatées dans le personnel de la recherche agricole publique et les dépenses dans 27 pays, 1971–2000



Source et notes : Voir Figures 1 et 2.

FIGURE 4 Ratios d'intensité de la recherche agricole à différentes époques et comparés au niveau mondial



Source : Voir Figure 1.

Note : Les données se rapportant à l'Afrique de l'Ouest, à l'exception du Nigeria, concernent l'année 2001.

Éthiopie a augmenté de plus de deux tiers au cours de cette même période à la suite de l'intensification des investissements du gouvernement dans la R&D agricole conjuguée à d'importants projets financés par la Banque Mondiale. Au cours des années 90, environ la moitié des pays de notre échantillon ont connu une croissance annuelle négative dans l'ensemble des dépenses concernant la R&D agricole. Au Burundi, dans la République du Congo et au Soudan, les taux sont descendus par exemple au-dessous de la barre des 10 % négatifs. Ces reculs découlent de l'agitation politique (Burundi et Soudan) ou de l'achèvement d'importants projets financés par des donateurs (Burkina Faso, Guinée, Madagascar, Niger, Togo et Zambie). Par contre, les dépenses totales au Nigeria — qui a l'un des niveaux les plus faibles de dépenses par chercheur de l'Afrique subsaharienne — ont augmenté en moyenne de 6,3 % dans les années 90, résultat combiné de l'augmentation de l'effectif de chercheurs agricoles (essentiellement dans le secteur de l'enseignement supérieur) et d'une hausse importante des salaires des fonctionnaires en 2000. Les dépenses en Afrique du Sud ont également augmenté entre 1991 et 2000, mais cette augmentation a eu lieu dans la première moitié de cette décennie, suivie d'une importante baisse des dépenses due aux réductions des financements des pouvoirs publics fédéraux et provinciaux destinés à la recherche agricole. En excluant le Nigeria et l'Afrique du Sud, les dépenses totales consacrées à la R&D agricole publique en Afrique subsaharienne ont en fait baissé de 0,2 % par an dans les années 90.

RATIOS D'INTENSITÉ

Le total des dépenses publiques en tant que pourcentage du produit intérieur brut agricole (PIBA) est un indicateur courant des investissements réalisés dans la recherche qui permet de placer les dépenses consacrées à la R&D agricole d'un pays dans un contexte comparable au niveau international. En 2000, le continent africain a investi 0,70 dollar pour chaque 100 dollars du produit intérieur agricole (en dollars internationaux de 1993), chiffre inférieur à celui de 0,95 dollar de 1981 (Figure 4). Les ratios d'intensité allaient de 0,20 % ou moins pour la Gambie, le Niger

et le Soudan à plus de 3,00 % pour le Botswana, Maurice et l'Afrique du Sud. En 1995, l'année la plus récente pour laquelle nous disposons de données mondiales, le ratio d'intensité moyen de la recherche agricole en Afrique subsaharienne était légèrement supérieur (0,79 %) et également plus élevé que le ratio moyen de l'ensemble des pays en développement (0,62 %). Il était toutefois inférieur à la moyenne mondiale (1,04 %).

Il n'existe pas de recommandation officielle sur les ratios d'intensité préférentiels pour les investissements réalisés dans la R&D agricole. Au début des années 80, la Banque Mondiale a fixé un objectif de 2 % qui a été depuis largement cité. Certains estiment toutefois qu'un ratio de 1 % serait un objectif plus réaliste, mais les pays de l'Afrique subsaharienne sont bien peu nombreux à avoir même atteint cet objectif plus bas.

FINANCEMENT DE LA R&D AGRICOLE PUBLIQUE

Tout comme dans de nombreux pays en développement, la recherche agricole en Afrique subsaharienne est devenue vers 2000 de plus en plus tributaire des fonds alloués par des donateurs. Toutefois la part des contributions de ces derniers dans le financement total a baissé dans la seconde moitié des années 90, au moins dans les 23 pays de notre échantillon concernant le financement. Ces baisses résultent de l'achèvement d'un nombre important de projets de la Banque Mondiale soutenant la R&D agricole ou le secteur agricole dans son ensemble. En 2000, les contributions des donateurs (y compris les prêts de la Banque Mondiale) constituaient en moyenne 35 % du financement des principaux organismes de recherche agricole. Cinq ans plus tôt, près de la moitié du financement de la recherche agricole pour 20 pays pour lesquels on disposait de données longitudinales provenait des contributions de donateurs (Figure 5).

Une fois encore, les moyennes escamotent les différences notables entre les pays. En 2000, le financement de donateurs représentait plus de la moitié du financement de la R&D agricole dans 7 des 23 pays de notre échantillon. L'Érythrée notamment dépendait fortement des contributions des donateurs puisque ses principaux organismes de recherche agricole recevaient plus de trois quarts de leur financement de donateurs. Par contre, ce type de financement était pratiquement inexistant au Botswana, au Malawi, à Maurice et au Soudan (moins de 5 %). Dans la seconde moitié des années 90, un tiers des 20 pays pour lesquels on dispose de données longitudinales ont connu des baisses de 10 points de pourcentage ou plus dans la part assurée par les donateurs dans l'ensemble du financement de la R&D agricole, tandis que la dépendance financière à l'égard des donateurs avait augmenté d'au moins 10 points de pourcentage pour quatre pays. Il est intéressant de noter que le financement assuré par des donateurs avait chuté de plus de 50 % de l'ensemble du financement à 10 % ou moins pour le Malawi, le Niger et le Soudan, suite à l'achèvement de projets importants financés par des prêts de la Banque Mondiale ou de contributions émanant de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

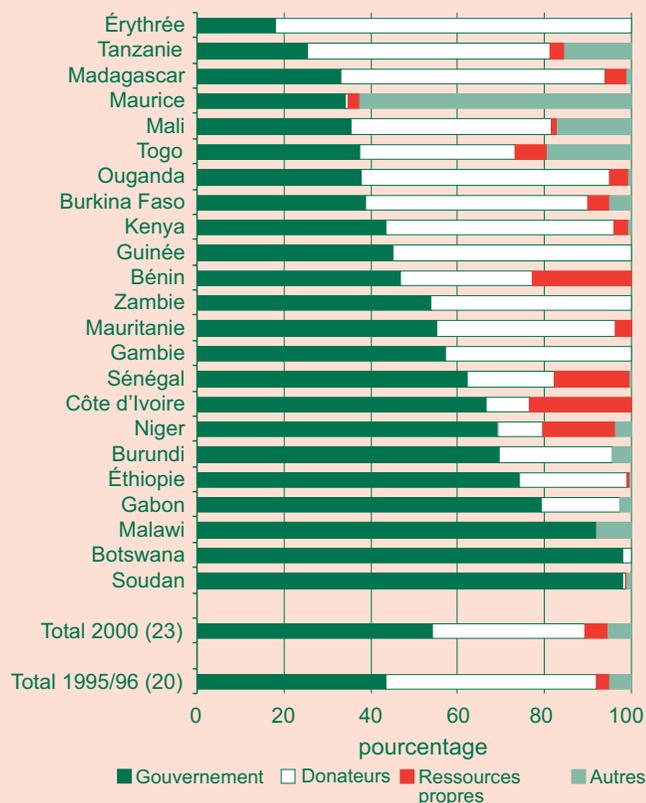
Les sources de financement autres que les contributions émanant du gouvernement ou de donateurs, comme par exemple les revenus générés de manière interne, occupaient une part relativement faible puisqu'elles représentaient 11 % du financement total en 2000, exception faite du Bénin et de la Côte d'Ivoire. Dans ces deux pays, les principaux organismes de recherche agricole

généraient eux-mêmes des parts importantes du financement total par le biais de contrats de recherche, de la commercialisation des produits agricoles et de la dissémination des résultats de recherche. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, le deuxième Projet National d'Appui

aux Services Agricoles (PNASA II) de la Banque Mondiale avait une composante de commercialisation importante, stipulant que 35 % du budget annuel du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) devait être assuré par le centre lui-même au moyen par exemple de la vente de produits.

Comme nous ne disposons que d'informations limitées sur les plus grands systèmes de recherche agricole — le Nigeria et l'Afrique du Sud — nous les avons exclus de la Figure 5. La majorité de la recherche agricole au Nigeria est actuellement financée par le gouvernement, mais dans les années 90 un financement très important a été alloué par le biais d'un prêt de la Banque Mondiale dans le cadre du Projet National de Recherche Agricole (NARP). Le financement de la recherche agricole en Afrique du Sud émane essentiellement des contributions gouvernementales, des fonds de placement sur matières premières, des impôts émanant des associations de producteurs et des entreprises du secteur privé. Contrairement à la plupart des autres pays de l'Afrique subsaharienne, la recherche agricole sud-africaine reçoit très peu de fonds de la part de donateurs.

FIGURE 5 Sources de financement par pays, 1995-1996 et 2000



Source : Voir Figure 1.

Notes : Les sources de financement concernent uniquement les principaux organismes de recherche agricole. En 2000, ces organismes réalisaient ensemble 76 % des dépenses totales des 23 pays de notre échantillon. Les totaux de 1995-1996 excluent le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Gabon. Les données se rapportant à l'Afrique de l'Ouest, à l'exception du Nigeria, concernent l'année 2001.

LE SECTEUR PRIVÉ

Le rôle du secteur privé dans la recherche agricole s'est accru au cours de ces dernières années, tout spécialement dans le monde développé. Ce rôle demeure toutefois modeste dans les pays en développement et le demeurera probablement étant donné l'absence de mesures d'incitation en direction de la recherche privée. De plus, les activités du secteur privé dans les pays en développement se concentrent exclusivement sur la fourniture de technologies ou de services techniques destinés à la production agricole, mais la plupart de ces technologies sont produites dans le monde développé.

En 2000, sur notre échantillon de 27 pays, les entreprises privées ont investi 26 millions de dollars (dollars internationaux de 1993) dans la R&D agricole, ce qui ne représentait que 2 % du total des investissements des secteurs public et privé dans la recherche cette année-là (Tableau 1). L'Afrique du Sud, avec 16 millions de dollars, représentait près des deux tiers de la recherche agricole conduite par le secteur privé. Ce dernier joue néanmoins un rôle plus important dans le financement de la recherche agricole que

Tableau 1—Investissements des secteurs public et privé dans la recherche agricole, 2000

Région/pays	Dépenses totales			Parts	
	Public	Privé	Total	Public	Privé
	<i>(en millions de dollars internationaux de 1993)</i>			<i>(pourcentage)</i>	
Afrique de l'Est (7)	341,4	5,4	346,8	98,4	1,6
Afrique du Sud	365,6	15,6	381,2	95,9	4,1
Autres pays d'Afrique australe (5)	62,4	2,8	65,2	95,7	4,3
Nigeria	106,0	—	106,0	100,0	—
Autres pays d'Afrique de l'Ouest (13)	209,3	1,8	211,1	99,1	0,9
Total (27)	1 084,7	25,6	1 110,3	97,7	2,3

Source : Voir Figure 1.

Notes : Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays. Un certain nombre de sociétés privées dans certains pays ont été exclues car elles ne souhaitent pas communiquer les données concernant leurs ressources humaines et financières. Dans le cas de l'Afrique du Sud, nous estimons la part de ces entreprises omises à environ un tiers des dépenses de R&D agricole du secteur privé. Les données se rapportant à l'Afrique de l'Ouest, à l'exception du Nigeria, concernent l'année 2001.

dans sa réalisation. De nombreuses entreprises privées concluent en effet des accords avec le gouvernement et les établissements d'enseignement supérieur afin qu'ils réalisent des recherches pour leur compte.

Pour des raisons de confidentialité, de nombreuses entreprises privées ne souhaitent pas fournir des informations sur leurs ressources et sur les investissements réalisés dans la recherche agricole. De plus, les activités de recherche privée en Afrique subsaharienne sont souvent à petite échelle et ponctuelles, rendant difficile l'obtention d'informations exactes. Si l'on parvenait à inclure toutes les données des organismes privés de l'Afrique subsaharienne, la part du secteur privé dans l'ensemble des investissements de recherche agricole serait probablement un peu plus élevée, mais pas considérablement.

CONCLUSION

La capacité de la recherche agricole est un important facteur dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la stabilité économique en Afrique. Des technologies nouvelles et mieux adaptées sont en outre essentielles à ce processus et un système de recherche agricole au point et suffisamment financé est indispensable non seulement pour permettre de bien les concevoir mais aussi de les disséminer et les faire adopter.

En 2000, les dépenses consacrées à la R&D en Afrique subsaharienne totalisaient près de 1,5 milliard de dollars (dollars internationaux de 1993), mais les financements sont devenus de plus en plus restreints, irréguliers et fortement tributaires des donateurs. Cette situation s'accompagne souvent de politiques nationales relatives aux sciences et aux technologies insuffisantes et d'une gestion de la recherche agricole inefficace. Des réformes institutionnelles

ainsi que des politiques bien définies relatives aux sciences et aux technologies sont nécessaires à l'amélioration de l'efficacité et de la rentabilité de la recherche agricole en Afrique. Des projets financés par des donateurs ont aidé à renforcer la capacité dans de nombreux pays, mais ces progrès sont rapidement érodés une fois que le financement des bailleurs de fonds prend fin si d'autres sources de financement ne sont pas consolidées et davantage développées. Même s'il n'existe pas de normes reconnues universellement sur la taille optimale des investissements de R&D agricole en Afrique, un rapport récent du Conseil Interacadémique (IAC) recommande de doubler le ratio d'intensité de la recherche agricole (les investissements dans la R&D agricole en tant que pourcentage du PIB agricole) afin qu'il soit de 1,5 d'ici 2015. Étant donné le niveau très faible, voire souvent en baisse, des investissements réalisés dans la R&D agricole en Afrique subsaharienne, à la fois en termes réels et en tant que part du produit agricole, atteindre cet objectif représente un immense défi.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous référer à : **S. Chema, E. Gilbert et J. Roseboom, *A Review of the Key Issues and Recent Experiences in Reforming Agricultural Research in Africa*, Research Report No. 24 (La Haye : le Service International pour la Recherche Agricole Nationale, 2003) ; IAC (Conseil Interacadémique), *Realizing the Promise and Potential of African Agriculture: Science and Technology Strategies for Improving Agricultural Productivity and Food Security in Africa* (Amsterdam : Conseil Interacadémique, 2004) ; P. G. Pardey et N. M. Beintema, *Slow Magic: Agricultural R&D a Century after Mendel*, IFPRI Food Policy Report (Washington, D.C. : IFPRI, 2001) ; P. G. Pardey, J. Roseboom et N. M. Beintema, « Investments in African Agricultural Research », *World Development* 25, N° 3 (1997) : 409–23.**

Nienke Beintema (n.beintema@cgiar.org), en poste à l'IFPRI (Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires), est coordinatrice de l'initiative ASTI (Agricultural Science and Technology Indicators ou Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles). Gert-Jan Stads, en poste à l'IFPRI, est consultant pour cette initiative.

Le présent document s'appuie directement sur un ensemble de données concernant les années 90 élaboré en 2000–2003 en collaboration avec de nombreux partenaires locaux grâce à une enquête approfondie portant sur 27 pays. Cet abrégé se base sur un rapport de l'IFPRI à paraître et une série d'abrégés par pays qui sont disponibles (ou le seront bientôt) sur le site des Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles (Agricultural Science and Technology Indicators ou ASTI) à l'adresse suivante : <http://www.asti.cgiar.org>. Il est important de noter que le présent abrégé se concentre uniquement sur l'Afrique subsaharienne faute de données disponibles pour l'Afrique du Nord. De nouvelles enquêtes ont été toutefois réalisées en Égypte, au Maroc et en Tunisie.

L'initiative ASTI comporte un réseau d'organismes de R&D agricole nationaux, régionaux et internationaux qui, jusqu'à une époque récente, était géré conjointement par l'IFPRI et l'ISNAR. L'initiative, hébergée à présent au sein de l'IFPRI, rassemble, traite et fournit des données mondialement comparables sur les développements institutionnels et les investissements réalisés dans la R&D agricole dans les secteurs publics et privés dans le monde entier. Elle analyse ces tendances et les communique sous forme de rapports généraux d'orientation destinés à aider à la formulation politique de recherche et à la définition de priorités.



INSTITUT INTERNATIONAL DE
RECHERCHE SUR LES POLITIQUES
ALIMENTAIRES

2033 K. Street, NW
Washington, DC 20006-1002 USA
Téléphone: +1-202-862-5600
Fax: +1-202-467-4439
Email: ifpri@cgiar.org

www.ifpri.org



www.ifpri.org/2020africainitiative

Cet abrégé était préparé pour la conférence "Garantir la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique d'ici 2020 : Priorités des Actions, Renforcement des Intervenants et Facilitation des Partenariats," tenu à Kampala, Ouganda, 1-3 avril, 2004 <www.ifpri.org/2020africainitiative>. La conférence était organisée par l'initiative de Vision 2020 de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires; accueillie par le Gouvernement de la République d'Ouganda; et co-financée par la Commission européenne (CE) • le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) • le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) • Deutsche Welthungerhilfe, Agro Action Allemande • Development Cooperation Ireland • le Ministère fédéral allemand pour la coopération économique et le développement, avec Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), et Internationale Weiterbildung und Entwicklung (InWEnt) • Ministère des Affaires étrangères, France • le Bureau Régional de Gestion des Terres (RELMA) • The Rockefeller Foundation • Sasakawa Africa Association • L'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) • le Programme Alimentaire Mondial (PAM) • World Vision International

Les opinions présentées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'IFPRI ou des organisations co-sponsor.

Photographie:
Photo de couverture © Richard Lord

Copyright © 2004 Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires. Tous droits réservés. Des sections de ce rapport peuvent être reprises sans demande de permission préalable, à condition que l'IFPRI soit cité comme la source.

Veuillez contacter ifpri-copyright@cgiar.org pour la permission de réimpression.